



Paris, le 1^{er} février 2018

GLOBAL COMPACT

DEMANDE DE REAJUSTEMENT

À nos intervenants

Nous sommes tout à fait conscients qu'une condition essentielle pour la participation du Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur les progrès (COP) qui se compose d'une déclaration de CEO de continuer de soutenir le Pacte mondial des Nations Unies, une description de la pratique d'actions en ce qui concerne les questions principales du Global Compact des Nations Unies, ainsi qu'une mesure des résultats ou des résultats attendus.

Nous souhaiterions aligner notre date limite COP avec notre cycle de rapports annuels.

Nous demandons par la présente que le délai de notre COP soit ajusté au 7 juillet 2018.

Sincèrement vôtre,

François PINTÉ

Secrétaire Général du Groupe SYNERGIE

& responsable RSE



Paris, February 1, 2018

GLOBAL COMPACT

ADJUSTMENT REQUEST SAMPLE

To our stakeholders

We recognize that a key requirement for participation in the UN Global Compact is the annual preparation and posting of a Communication on Progress (COP) that comprises of a CEO statement of continued support for the UN Global Compact, a description of practical actions with regard to The main issue areas of the UN Global Compact, and a measurement of outcomes or expected outcomes.

We want to align our COP deadline with our internal reporting cycle.

We hereby request our COP deadline to be adjusted to July the 7- 2018

Sincerely yours,

François PINTE

Secretary General of SYNERGIE

& CSR Manager